



Culture générale et expression en STS



Textes officiels

- [Arrêté du 13 juillet 2023 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de culture générale et expression, aux compétences travaillées et à la définition de l'épreuve de culture générale et expression du brevet de technicien supérieur](#)
- Note de service du 12-3-2024
- <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/2024/Hebdo14/ESRS2405917N>



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OBJECTIFS ESSENTIELS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN BTS



Consolider les compétences langagières des étudiants,
notamment leur aisance dans l'expression orale et écrite

Nourrir leur culture générale et humaniste

Leur apporter des **compétences utiles** dans la vie
professionnelle

Favoriser l'**épanouissement des étudiants** dans leur vie
personnelle et citoyenne

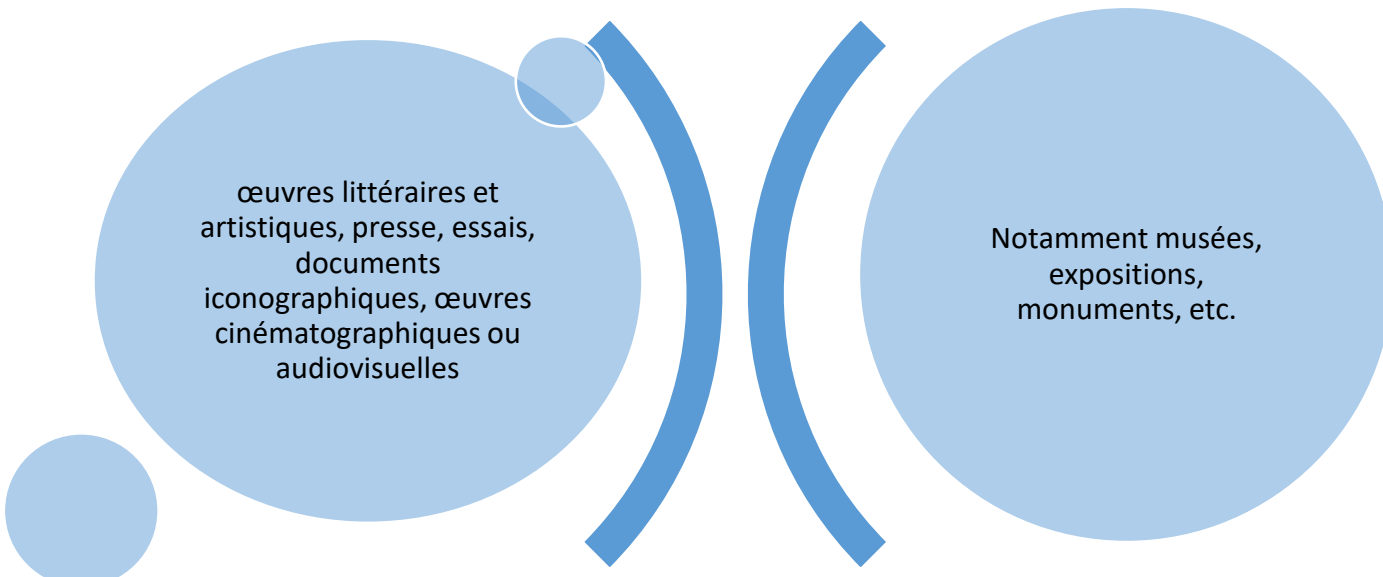


**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Culture générale



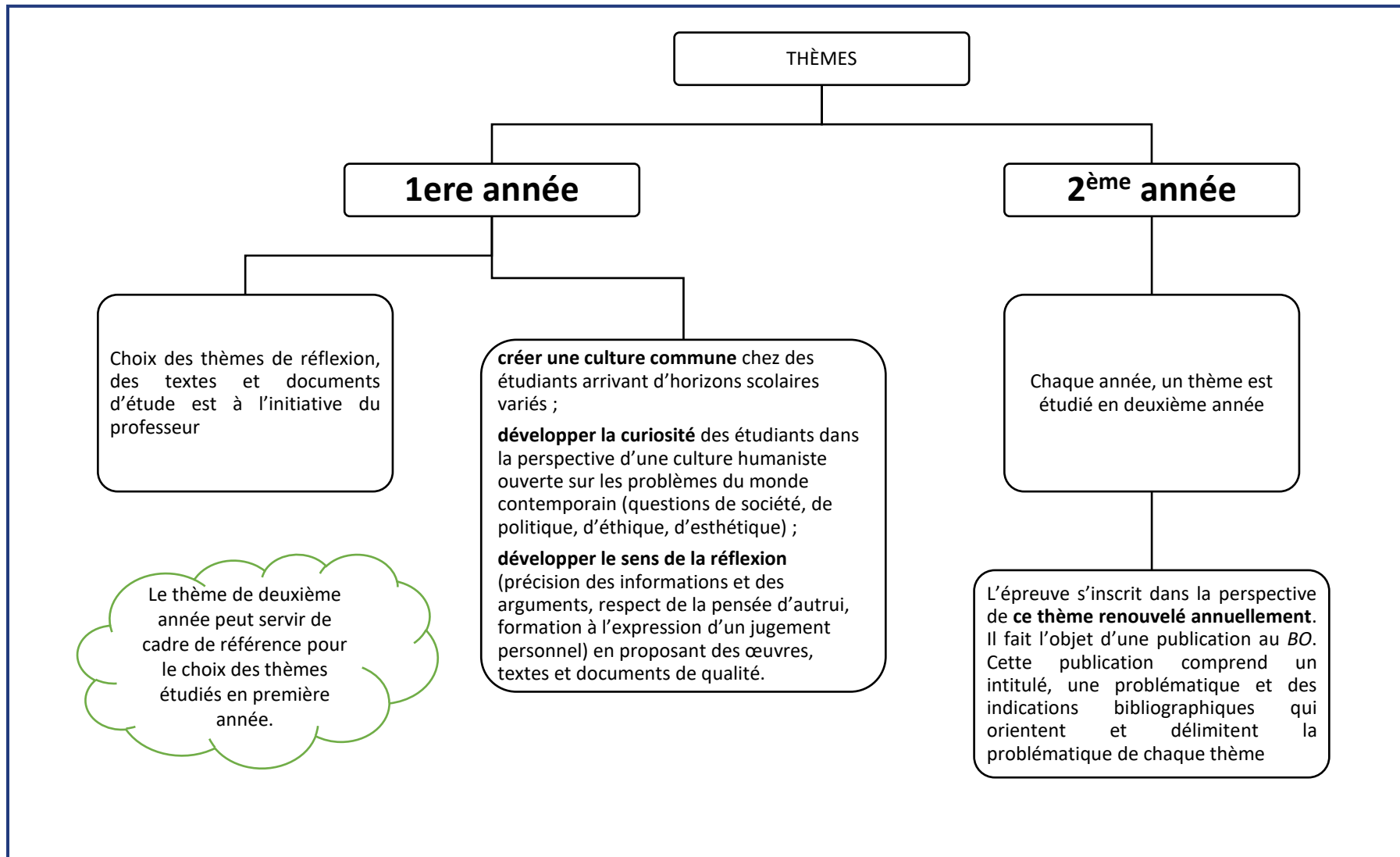
œuvres littéraires et
artistiques, presse, essais,
documents
iconographiques, œuvres
cinématographiques ou
audiovisuelles

Découverte et la lecture de tout type de textes et de documents en relation avec les questions d'actualité rencontrées dans les médias, les productions artistiques, les lieux de débat

Notamment musées,
expositions,
monuments, etc.

Fréquentation de manifestations et de lieux culturels

Culture générale





Expression

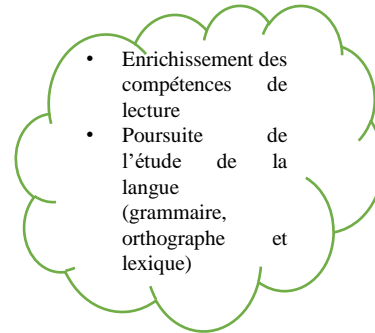
EXERCICES ET SITUATIONS D'APPRENTISSAGE VARIÉS

- Productions écrites très régulières, personnelles et collaboratives, créatives ou argumentatives
- Travaux réguliers d'enrichissement et de révision orthographique des productions écrites ;
- Projets concourant à la mise en place de débats ou d'exposés à l'oral, en classe ou sur supports enregistrés ;
- Articulation régulière entre travaux de lecture et travaux d'écriture ;
- recours régulier aux écrits de travail ;
- lectures variées, en classe et en autonomie, en favorisant les modalités collaboratives et de projet



BON NIVEAU DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES

- Expression orale, en continu et en interaction
- Écriture argumentative et créative



EXPRESSION EFFICACE

- Oral
- Écrit



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT DE CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION



- Cette annexe propose des situations permettant d'acquérir, d'exercer et d'évaluer les compétences dont la maîtrise constitue l'un des objectifs de l'enseignement du français dans les sections de techniciens supérieurs.
- Ces situations ne constituent pas un catalogue exhaustif, impératif ou chronologique. Le professeur de français définit son **projet pédagogique**, en déterminant ses **priorités** et sa **progression**. Il prend en charge, selon les horaires dont il dispose, les exigences professionnelles propres aux sections où il enseigne et répond aux besoins recensés chez ses étudiants ou ses stagiaires.
- Chaque fois que cela est possible, il veille à établir des **liens** entre l'enseignement qu'il dispense et les enseignements généraux et professionnels que ses étudiants reçoivent dans leur section.

Compétences 1/2

<p>S'EXPRIMER À L'ORAL EN INTERACTION EN S'ADAPTANT AU CONTEXTE</p>	<p>Dans le cadre des échanges en classe, au sein de travaux en groupe, ou à la faveur de situations spécifiquement proposées (débats préparés, débats interprétatifs), l'attention est portée sur la capacité à écouter et à prendre en considération les idées et les arguments d'autrui, à formuler son approbation, ses réserves ou son désaccord, à présenter, à étayer et à nuancer une opinion personnelle.</p>
<p>S'EXPRIMER À L'ORAL EN CONTINU EN S'ADAPTANT AU CONTEXTE</p>	<p>En ayant recours à des modalités et supports variés afin que cet exercice, le plus fréquent possible, puisse permettre une progression, les étudiants présentent des projets conduits seuls ou en groupe : restitution d'une lecture, exposé d'une recherche sur un auteur, un thème culturel ou d'actualité, entraînements aux soutenances de rapports de stage, écoute critique de productions orales en vue d'identifier les points et facteurs d'amélioration.</p>
<p>ARGUMENTER À L'ÉCRIT</p>	<p>Si l'argumentation écrite constitue une compétence prioritaire, toutes les situations d'écriture proposées en classe concourent à son développement, y compris celles laissant place à l'écriture créative. Peuvent être envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des débats interprétatifs à l'écrit, selon les modalités et les attendus de l'essai (écriture personnelle, structurée, rendant compte d'une réflexion cohérente et nuancée, mais avec peu de contraintes formelles) ; • un travail explicite et constant sur l'écart entre les codes de l'oral et ceux de l'écrit, avec des jeux de transposition de la formulation orale à la formulation écrite et inversement ; • des travaux réguliers, parfois collaboratifs, d'amélioration et de révision de productions écrites ; • des entraînements qui peuvent s'appuyer sur des situations professionnelles (rencontrées en stage, par exemple).

Compétences 2/2

<p>RECOURIR EFFICACEMENT AUX ÉCRITS DE TRAVAIL</p>	<p>La capacité à ressaisir rapidement à l'écrit l'essentiel d'un discours entendu ou d'un texte lu, à garder trace à l'écrit d'une réflexion en cours, à planifier un écrit ou une présentation orale, doit être travaillée de manière suivie et parfois par des activités spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comparaison entre des prises de notes individuelles pour élaborer une synthèse collective ; • recours au carnet de lecture pour garder trace des livres lus ou des références et des idées rencontrées, au regard des thématiques du programme.
<p>COMPRENDRE ET INTERPRÉTER UN TEXTE</p>	<p>L'entraînement à la lecture et à la construction du sens est fréquent. Il prend des formes variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échanges interprétatifs au sein de groupes et présentation d'une lecture collective à confronter avec d'autres, • écrits de type analytique et écrits d'appropriation ou d'intervention, • temps réguliers de lecture autonome en classe, • attention portée à la langue des auteurs
<p>TISSER DES LIENS ENTRE DES TEXTES</p>	<p>La capacité à établir des liens judicieux entre des textes est travaillée à travers l'analyse, mais aussi par des activités de création de corpus par les étudiants ; des productions orales ou écrites rendent compte régulièrement de lectures comparées</p>
<p>DÉVELOPPER UNE RÉFLEXION SUR LA LANGUE POUR AMÉLIORER ET RÉVISER SES PRODUCTIONS ÉCRITES ET ORALES</p>	<p>L'étude de la langue relève pleinement du champ de l'enseignement en culture générale et expression. Loin d'être un simple outil, la langue constitue une richesse : sa maîtrise est un atout professionnel et un facteur d'épanouissement personnel et d'insertion professionnelle. Des temps réguliers, même brefs, d'entraînement à la réflexion linguistique et grammaticale, éventuellement à partir de corpus issus de productions des étudiants, concourent à faire percevoir la langue comme un système et visent à renforcer les compétences langagières</p>
<p>MOBILISER DE MANIÈRE PERSONNELLE UNE CULTURE COMMUNE</p>	<p>Les lectures variées, conduites en classe et hors de la classe, les notes de visites, les conférences font l'objet de travaux individuels ou collectifs d'appropriation afin que les étudiants développent la capacité à convoquer des références pour enrichir leur réflexion personnelle</p>



DÉFINITION DE L'ÉPREUVE DE CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION À L'EXAMEN DU BTS

Objectif de l'épreuve

L'objectif visé est de **certifier l'acquisition de compétences** de lecture et d'expression qui permettent au candidat de communiquer avec efficacité dans la vie courante et dans la vie professionnelle et d'adopter une posture critique, propice à la nuance et à la réflexion, face aux textes et aux discours



comprendre, interpréter
et apprécier des textes de
nature variée

tisser des liens entre des
connaissances acquises en
cours de formation et un
texte nouveau

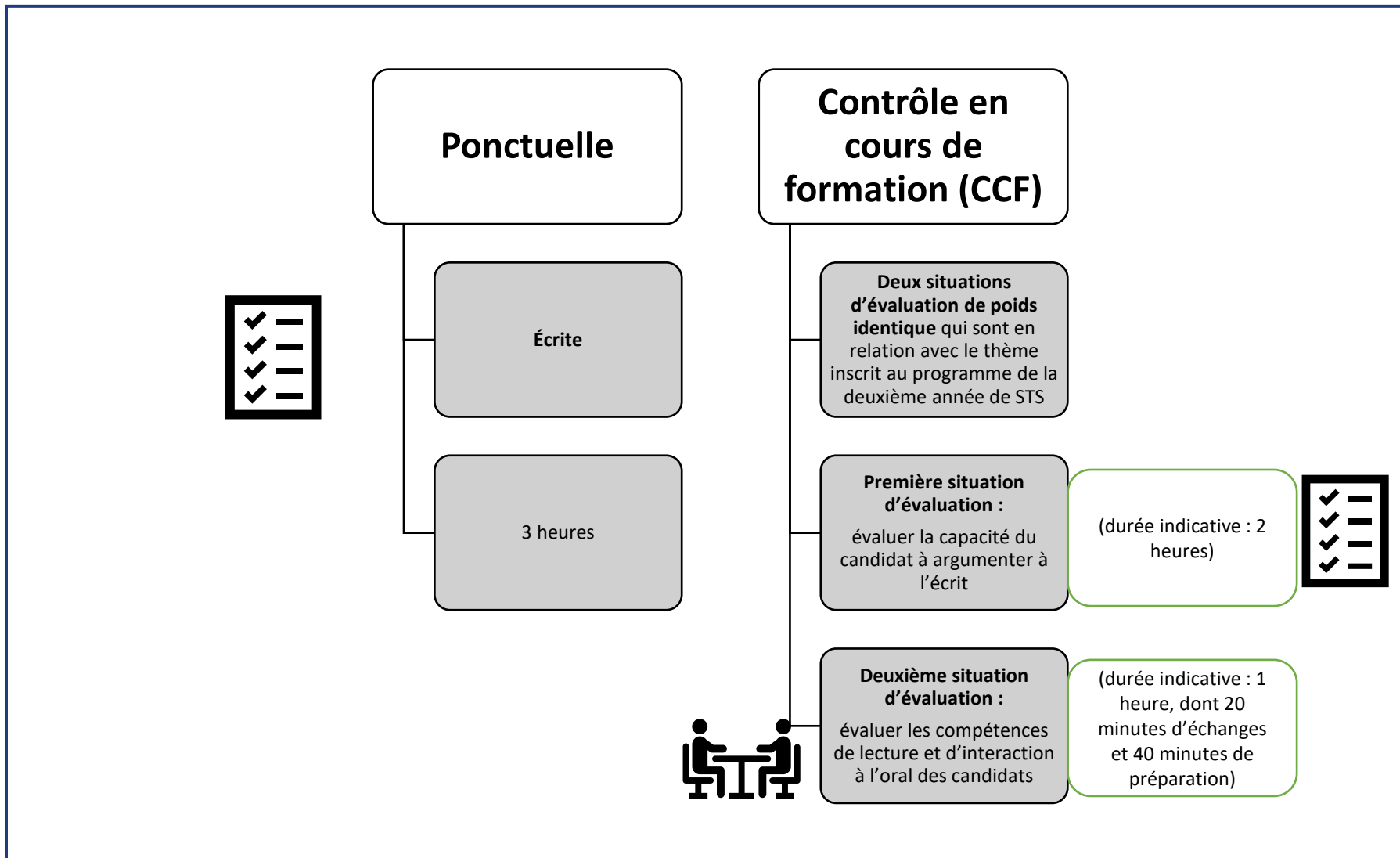
rendre compte d'une
culture acquise en cours
de formation

raisonner, argumenter,
faire part d'une opinion
nuancée

formuler ses idées avec
clarté et précision

Formes de l'évaluation

1/3



Formes de l'évaluation

Epreuve ponctuelle

Corpus

Deux à trois documents de nature différente (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) choisis en référence au thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Chacun d'eux est daté et situé dans son contexte

1^{ère} partie : questions portant sur le corpus de textes et documents (partie notée sur 10)

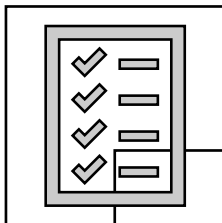
Le candidat répond de **manière nuancée et argumentée à des questions** (entre deux et quatre), confrontant les documents et invitant à les interpréter.

Deuxième partie : essai (partie notée sur 10 points)

Deux sujets d'essai sont proposés aux candidats. Ces sujets sont en rapport avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Les candidats **choisissent l'un des deux et le traitent de manière argumentée et nuancée**, en s'appuyant notamment sur leurs connaissances personnelles, sur le corpus proposé dans le sujet ainsi que sur les lectures effectuées et les contenus d'enseignement découverts en cours de « culture générale et expression ».

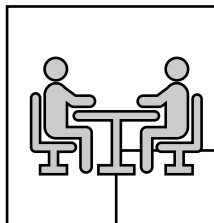
Formes de l'évaluation CCF

Première situation d'évaluation



- **2 heures**
- **Objectif général** : évaluer la capacité du candidat à argumenter à l'écrit
- **Attendus** : le candidat propose un texte clair, cohérent et structuré ; son texte témoigne d'une maîtrise satisfaisante de la langue écrite ; il fait preuve de nuance dans la formulation et dans l'articulation des arguments ; il sait mettre en avant un engagement personnel dans l'argumentation.
- **Exemple de situation** : rédaction de la version finale d'un essai dont le sujet s'inscrit dans le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS, après amélioration de versions préparatoires ; prise de position dans un débat interprétatif sur un texte ou une œuvre ; justification écrite du choix d'un texte ou d'un document iconographique dans un corpus

Deuxième situation d'évaluation



- **1 heure, dont 20 minutes d'échanges et 40 minutes de préparation**
- **Objectif général** : évaluer les compétences de lecture et d'interaction à l'oral des candidats
- **Attendus** : le candidat expose ses idées dans un discours clair, cohérent et structuré ; la langue choisie est adaptée au contexte ; le candidat propose un discours oral et non un écrit lu ou récité ; il fait preuve de nuances et sait mettre en avant la cohérence de sa réflexion ; le candidat sait reformuler le sens global d'un texte complexe (littéraire ou non littéraire) ; il répond à des questions sur des éléments explicites et implicites ; il sait établir des liens avec un texte lu auparavant ; il prend en compte les interventions des autres et sait y articuler les siennes ; il sait formuler son approbation et son désaccord et justifier sa position.
- **Exemple de situation** : des candidats découvrent un texte en même temps, choisi en référence avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS, et échangent, après une lecture individuelle, entre eux et avec l'enseignant.



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Thème concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année de BTS pour la session 2025



Thème – À table ! : formes et enjeux du repas

Problématique

Mots-clés/Expressions

Littérature/Bandes dessinées / mangas

Arts plastiques

Ressources en ligne

(Note de service du 12-3-2024 : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/2024/Hebdo14/ESRS2405917N>)